

Commandes

Les commandes de nos clients sont enregistrées conformément aux conditions de vente ci-après, quelles que soient les clauses contraires pouvant figurer sur leurs commandes.

Prix

Les prix sont unitaires en euros hors taxes départ de notre usine de Fougères. Nos produits sont vendus à l'unité à l'exception de certains produits de nos catalogues pouvant être conditionnés par 5, 10 ou « n » pièces. Les commandes dont le montant est inférieur à 200€ brut hors taxes seront facturées sans remise. Toute commande dont le montant est inférieur à 50€ sera facturée 50€ HT (hors port). Les outils spéciaux sont facturés aux conditions de nos offres ou à défaut au temps passé.

Livraison

Nos produits, même vendus Franco, voyagent aux risques et périls du destinataire. En cas d'avaries des produits livrés ou de manquants, il incombe au destinataire de mentionner des réserves précisant la nature et l'importance des dommages au moment de la livraison (article L133-1 du code de commerce), de faire parvenir au transporteur l'ensemble des constatations par L.A.R. dans un délai de 3 jours (article L133-3 du code de commerce) et d'exercer tous recours envers le transporteur.

Outils & Porte-outils standards

Sous réserve d'évolution technique, les produits standards répondent aux spécificités indiquées dans nos catalogues en vigueur. Un forfait de 15€ est appliqué pour chaque certificat de conformité demandé.

Outils & Porte-outils spéciaux

Sauf mention expresse sur les commandes, nous nous réservons la possibilité de livrer jusqu'à 10% en plus ou en moins des quantités commandées. Les délais de livraison sont respectés dans la mesure du possible. Sauf cas de stipulation expresse sur les commandes et acceptée par notre accusé de réception, aucune annulation ou pénalité pour retard ne peut être acceptée.

Un forfait de 15€ est appliqué pour chaque certificat de conformité demandé.

Dans le cas d'une demande de rapport de contrôle, un devis sera réalisé.

Paieiment

BOR et LCR ne sont pas acceptés pour les paiements inférieurs à 150€. Nos factures sont payables à Fougères, nets, date de facture et sans escompte, sauf autres conditions écrites de notre part, dans la limite de la législation en vigueur. En cas de non-respect de ces conditions, nos fournitures seront expédiées contre remboursement et la totalité de la créance deviendra exigible. Toute retenue d'escompte de caisse implique la réintégration par vos soins de la taxe y afférant.

Tout retard de paiement fera l'objet de pénalités au taux de trois fois le taux d'intérêt légal. Le débiteur sera redevable de plein droit d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros, et ce, sans préjudice de tout autre droit ou recours dont dispose le créancier (décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012).

Réserve de propriété

Le transfert de propriété de nos produits est suspendu jusqu'à complet paiement du prix de ceux-ci, en principal et accessoires, même en cas d'octroi de délais de paiement. Toute clause contraire, notamment insérée dans les conditions générales d'achat, est réputée non écrite, conformément à l'article L 621-122 du code de commerce.

De convention expresse, notre société pourra faire jouer les droits qu'elle détient au titre de la présente clause de réserve de propriété, pour l'une quelconque de ses créances, sur la totalité de ses produits en possession du client, ces derniers étant conventionnellement présumés être ceux impayés. Notre société pourra les reprendre ou les revendiquer en dédommagement de toutes ses factures impayées, sans préjudice de son droit de résolution des ventes en cours.

Le client ne pourra revendre ses produits non payés que dans le cadre de l'exploitation normale de son entreprise et ne peut en aucun cas nantir ou consentir de sûreté sur ses stocks à concurrence de la quantité de produits impayés. La présente clause n'empêche pas que, dès leur livraison, la manipulation et l'utilisation de nos produits sont au risque du client qui doit s'assurer et veiller à leur bon usage dans les conditions de sécurité requises.

Garantie

Nous garantissons la très haute qualité de notre production répondant aux exigences sévères des machines-outils les plus performantes. Les produits défectueux seront remplacés gratuitement à condition d'une utilisation normale et qu'aucune modification ou retouche n'ait été effectuée. Les défauts et détériorations des produits livrés consécutifs à des conditions anormales de stockage et/ou de conservation chez le client, notamment en cas d'accident de quelque nature que ce soit, ne pourront ouvrir droit à la garantie due par notre société. Les conditions de garantie de nos bancs sont décrites dans les conditions commerciales envoyées avec notre offre.

Réclamation

Toute réclamation sur un de nos produits doit être réalisée dans les 3 mois suivant la livraison.

Précaution d'emploi

L'ensemble de nos produits, de par leur nature, demande à être utilisé dans les règles de l'art par du personnel dûment formé, au niveau de compétence requis, en appliquant les précautions d'usage. La société E. LECLERC ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des conséquences, directes ou indirectes, survenues suite à une mauvaise utilisation des produits mis à disposition, notamment avec des équipements imparfaitement adaptés.

Evolution technique

Les produits standards qui ne sont plus fabriqués, tout en étant encore mentionnés dans le catalogue en vigueur seront considérés comme réalisations spéciales. Afin de faire bénéficier notre clientèle du fruit de nos recherches et développements, notre société se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis les caractéristiques techniques et dimensionnelles des produits standards vendus.

Juridiction

En cas de contestation le Tribunal de Rennes est seul compétent pour statuer.

Les conditions générales de vente valides sont désormais disponibles sur notre site ww.e-leclerc.fr. Celles-ci prévalent sur tout document imprimé.